



**DOSSIER D'INSCRIPTION
SECTION ENFANTS
2021-2022**

Cadre réservé à l'administration

- Date de l'inscription :
 - Jour de classe:
 - Niveau:
 - Paiement : Espèces ou Chèques
 - Montant à payer: €
 - Informations complémentaires :
- Nom de la banque :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ENFANT

Nom Prénom(s)

Date de naissance :

PARENTS

Nom(s) Prénom(s)

Adresse
.....

Code postal

Ville

Téléphone (Fixe)

Portable

Mail@.....

Profession :

CHOISIR L'HORAIRE

	Mercredi		Samedi	
NIVEAU	9h-12h15	14h15-17h30	9h-12h15	13h-16h15
Maternelle (4-5 ans)		<input type="checkbox"/>		
Niveau préparatoire (6 ans)				<input type="checkbox"/>
Niveau préparatoire (7-10 ans)			<input type="checkbox"/>	
Niveau 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Niveau 4				<input type="checkbox"/>
Supérieur			<input type="checkbox"/>	

CONCERNANT LA SORTIE DE L'ENFANT (à cocher)

Je m'engage à venir chercher mon enfant à la fin des cours. En cas de retard de plus de 30min, l'Institut dégage toute responsabilité en cas d'incident survenu à l'enfant

Mon enfant rentre seul

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- La date de la **rentrée** est fixée au **Mercredi 8 septembre 2021**
- Le tarif est de 650 euros TTC par an et par enfant. Toute inscription effectuée jusqu'au **JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021** compris bénéficiera d'une remise de 90 euros :
 - **un enfant : 560 euros au lieu de 650 euros**
 - **deux enfants : 1060 euros au lieu de 1300 euros**
 - **trois enfants : 1500 euros au lieu de 1950 euros**
 - **quatre enfants : 1850 euros au lieu de 2600 euros**

Les cours seront cependant interrompus pendant les vacances scolaires. **Le règlement sera exigé dès le dépôt du dossier** (ce tarif couvre les frais administratifs et pédagogiques, livres et manuels scolaires fournis). **En cas de fermeture obligatoire décidée par les pouvoirs publics, l'école fonctionnera à distance pendant ce délai.**

- A joindre : **Attestation d'assurance scolaire**
- Modes de paiement :
 - Espèces
 - Chèques
- Pour le bon déroulement des cours, 5 absences non justifiées entraîneront l'exclusion de l'enfant.
- **Un délai de rétractation de 7 jours à compter de l'inscription est possible ;** en cas d'annulation, l'apprenant sera remboursé au *prorata temporis* des cours non suivis à l'exclusion des frais administratifs, qui s'élèvent à 80€, qui ne seront en aucun cas remboursables.
Passé ce délai, l'apprenant ne pourra en aucun cas demander le remboursement et le montant intégral de la formation restera dû, à l'exception de cas de force majeure dûment reconnu.

Date

Signature